

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 19/006/2007 - ÉFAI

2 mars 2007

Informations complémentaires sur l'AU 35/07 (AMR 19/004/2007, 9 février 2007)

## Expulsion forcée

**BRÉSIL**

**468 familles**

---

Un juge de l'État de São Paulo a étendu de soixante jours, soit jusqu'au 10 mai, la date définitive d'expulsion des familles vivant dans l'immeuble de Prestes Maia. Sa décision fait suite à plusieurs requêtes déposées auprès de lui, dont une demande formulée par le policier chargé de l'opération d'expulsion, qui a affirmé que cette dernière mettrait en danger des femmes et des enfants et laisserait des familles sans logement.

À la suite de ce jugement, et face aux fortes pressions exercées par des manifestants rassemblés dans le centre de la ville de São Paulo depuis le 1<sup>er</sup> février, ainsi qu'à l'inquiétude exprimée par la communauté internationale, la municipalité a signé le même mois un accord avec les habitants de cet immeuble. Elle s'est engagée à reloger toutes les familles dans le cadre d'un programme d'urgence : celles-ci seront placées dans des logements de location pendant six mois, et la municipalité les aidera à payer leur loyer. Pendant cette période, elle trouvera des habitations permanentes pour la totalité des 468 familles vivant actuellement dans l'immeuble de Prestes Maia, conformément à leurs besoins.

Amnesty International se félicite de l'engagement de la municipalité en vue de réinstaller de façon permanente les habitants de l'immeuble de Prestes Maia dans des logements appropriés. L'organisation continuera de contrôler la situation de ces familles, afin de veiller au respect de cet accord.

Cependant, elle demeure préoccupée par certaines informations selon lesquelles le cas de Prestes Maia est révélateur de problèmes plus graves auxquels sont confrontées les familles de l'État de São Paulo qui sont sans abri ou qui logent dans des structures temporaires. Des organisations œuvrant en faveur des sans-abri au Brésil ont signalé à Amnesty International que plus d'un millier de familles vivant à São Paulo sont menacées d'expulsion, car la municipalité interrompt des programmes d'urgence destinés à les aider à payer leur loyer.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes pour le moment. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*